

---

**Séance du lundi 08 avril 2024**

---

Date de la convocation : 29 mars 2024

**Administrateurs : 20**

*L'an deux mille vingt-trois et le neuf octobre, les membres du Conseil d'Administration se sont réunis sous la présidence de Madame Martine AUBRY, Présidente du Centre Intercommunal d'Action Sociale.*

**Présents : 13**

**Votants : 13**

**Présents** : Martine AUBRY, Josiane BIGUINET, Philippe BRISSE, Mathilde DECHEPPE, Noëlle JACQUEMET, Dominique JEANNESSON, Dania KLEIN, Marie-Françoise KLEIN, Anne RAMAND, Bernard RENAUDIN, Claude THOMAS, Pascale ZEHR, Céline COLLIGNON

**Représentés :**

**Excusés** : Evelyne BERTHAUX, Sophie CHARRIOT, Dominique MARECHAL, Nathalie PHILIPPOT, Thierry RAMAND

**Absents** : Guillaume PALIN, Nathalie MEUNIER

---

**DCA\_2024\_09 - Objet : Avenant N°2 au contrat de délégation de service public pour la micro-crèche**

Vu la délibération en date du 25 novembre 2021 par laquelle la Communauté de Communes a décidé d'approuver le renouvellement d'une délégation de service public pour la gestion de la micro-crèche de Rembercourt -Sommaisne,

Vu la délibération en date du 28 juin 2022, n°DCA\_2022\_07 relative au choix du délégataire et du contrat de concession de la micro-crèche

Vu le projet de contrat de délégation de service public et ses annexes,

Vu la délibération n°DCA\_2023\_07 en date du 13 avril 2023 relative à l'avenant numéro 1 au contrat de délégation de service pour la micro-crèche

La Présidente expose,

suite aux travaux d'aménagement de l'ancienne maison de santé de Rembercourt – Sommaisne, il est prévu que la micro-crèche « Les Lapins Malins » s'installe dans ce bâtiment. Le bâtiment dispose en annexe d'une structure de jeux extérieurs.

Ce déménagement entraîne un changement d'adresse et il convient de préciser que l'entretien annuel de la structure de jeux extérieurs sera effectué par le propriétaire. Ces modifications nécessitent donc une révision du contrat de délégation de service public.

Date de transmission de l'acte: 26/04/2024 Date de reception de l'AR: 26/04/2024 055-200027787-DCA_2024_09-DE A G E D I
--

Le Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale, à l'unanimité après en avoir délibéré, décide :

- D'approuver le présent avenant n°2 au contrat de délégation de service public pour la gestion et l'exploitation de la micro-crèche de Rembercourt Sommaisne,
- D'autoriser la Présidente à signer cet avenant

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme,

La Présidente,

Madame Martine AUBRY

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Préfecture  
le 9 janvier 2024  
et publié ou notifié  
le 9 janvier 2024